

nom de lieu

Laborde | Leborde

antériorité

date la plus ancienne attestée : 1614 source : Dénombrement Goalard

lieux-dits	type de lieu	quartier	cadastre	IGN
fournière de Laborde	fournière	La Bagnère	BD	4842-638
Laborde	maison	La Bagnère	AX	4843-639
Laborde Leborde	maison	La Bagnère	BD	4842-638
Laborde du Loung	maison	non localisé	n. l.	n. l.
maison neuve de Laborde	maison	La Bagnère	BD	4844-638
secteur de Laborde	secteur cadastral	La Bagnère	BD	4842-638

Le nom Laborde a désigné deux maisons, peut-être plus, à Soustons. En 1614, le dénombrement de la caverie (maison noble) de Goalard cite « la maison de Laborde appartenant à Me Martin Darguesse » et le « Fief : Maison Laborde du Loung avec les jardins ». Il est probable que toutes deux existaient déjà au XVII^e siècle. Ces maisons ne sont localisables que par leur rattachement à la caverie de Goalard dont les biens étaient dispersés. Par la suite, le nom apparaît dans des actes, registre et cartes. Le cadastre de 1833 et la carte d'État-major de 1851, qui s'en inspire, permettent de localiser deux sites désignés Laborde : un ensemble comprenant une maison et quatre dépendances, le **Laborde | Leborde** actuel, à la limite des quartiers de Labagnère et de Mora, au sud de la RD17, route de Soustons à Saint-Geours, et une petite maison, disparue aujourd'hui, au nord de la même route et distante d'un peu plus de deux kilomètres du premier ensemble. Sur les dix-huit documents où nous avons relevé ce nom, il est écrit quinze fois Laborde et trois fois Leborde en 1805, 1807 et sur la carte IGN de 1995.

Le mot gascon '*borde*' a désigné soit un ensemble de bâtiments agricoles (ferme, métairie), soit une maison d'habitation, soit une dépendance (grange, bergerie) suivant les régions et suivant les époques (voir la grande note *Laborde, microtoponyme soustonnais*). À Soustons, ce nom a été appliqué – les textes cités le prouvent – et il l'est encore aujourd'hui à une maison rurale et à ses dépendances. Le sens de « ferme » ou de « métairie » ne fait pas de doute.

Le mot *borda* est cité en latin médiéval (Du Cange, *Glossarium mediae et infimae latinitatis*) avec les sens de « maison », « pièce d'un bâtiment », « cabane », « hutte », « case », « chaumière ». En ancien français, (Alain Rey, *Dictionnaire historique de la langue française*), le mot *bord* (1172-1175) ou *borde*, signifiant « petite maison », « cabane », est encore enregistré en ce sens dans les dictionnaires du XVII^e siècle. Ce sens est sorti

d'usage au XVI^e siècle. « Ce mot est hérité d'un francique °*borda*, pluriel neutre de °*bord* « planche », pris avec une valeur collective au sens de « maison de planches ».

Borda s'est transmis au basque où on le rencontre fréquemment dans les zones montagneuses avec le sens de « grange », « abri pour le bétail » (voir les cartes IGN au 1/50.000e).

Le mot '*borde*' a formé de nombreux patronymes et toponymes : Bordenave, Bordes et Bordères (communes des Pyrénées-Atlantiques), Bordelongue, Bordessoule, Bordet, Bourdeaux, Desbordes, Laborde (un des noms de personne les plus portés dans les Landes), Labourdette, Lasbordes, Lesbordes, etc.

Le nom de la ville de Bordeaux ne relève pas de cette étymologie. Issu du latin *Burdigala* (1^{er} s.), nom probablement hérité de l'ancien parler aquitain, il est formé de deux radicaux de sens obscurs : *burd* et *gala*, (*Dict. histor. de la langue française*).

Le toponyme soustonnais inclut l'article défini, agglutiné avec le nom, tantôt graphié *la*, tantôt '*le*'. '*Borde*', mot féminin, entraîne l'usage de l'article défini féminin gascon *la* (prononcé généralement en Gascogne comme en français). Cependant, dans notre région du sud-ouest de la Gascogne, les voyelles *a*, *é* se ferment, dans certains cas, en eu [œ], ce qui fait qualifier ce parler de « parler noir ». C'est le cas pour l'article défini féminin *la* qui se prononce leu [lœ] (l'article masculin *lo* se prononce lou [lu]). Au XIX^e siècle, apparaissent des graphies francisées *le*, qui, si on les lit comme en français, donnent une prononciation correcte. Mais, écrire Laborde et, à Soustons, prononcer Leborde, n'a de sens que pour les philologues.